

Les propositions subordonnées circonstancielles de temps (4ème)

Les propositions subordonnées circonstancielles de temps sont introduites le plus souvent par une *conjonction de subordination* et elles comportent presque toujours un verbe conjugué :

ex. Pendant que tu faisais tes devoirs, j'ai rangé le salon. J'ai fait la vaisselle avant tu arrives.

Elles peuvent marquer l'antériorité (ce qui s'est passé avant), la simultanéité (ce qui arrive en même temps) ou la postériorité (ce qui arrivera après) par rapport à la principale.

Les propositions introduites par une conjonction de subordination

Les conjonctions de subordination employées sont *quand*, *comme* et des composées de *que*. Certaines de ces conjonctions sont suivies de l'indicatif, d'autres du subjonctif.

Rapport de temps	conjonctions suivies de l'indicatif	conjonctions suivies du subjonctif
postériorité	<i>jusqu'au moment où</i>	<i>avant que, jusqu'à ce que, en attendant que</i>
simultanéité	<i>lorsque, quand, comme, alors que, pendant que, tandis que, aussi longtemps que, tant que, au moment où, dans le temps que, dans le moment que, en même temps que, à présent que, maintenant que, à mesure que, chaque fois que, toutes les fois que</i>	
antériorité	<i>après que, une fois que, dès que, sitôt que, depuis que.</i>	

Comment analyser le rapport de temps ?

Il faut tout d'abord repérer la subordonnée, puis vérifier si l'action qu'elle exprime s'accomplit avant (antériorité), en même temps (simultanéité) ou après (postériorité) l'action exprimée par la principale. On constatera qu'une proposition introduite par *avant que* exprime une action *postérieure* et qu'une proposition introduite par *après que* exprime une action *antérieure* à la principale.

ex.1. Avant que tu arrives, j'ai rangé le salon : l'action « tu arrives » s'accomplit *après* la principale « j'ai rangé le salon » ; elle est donc **postérieure**.

ex. 2 Après que tu es rentré, j'ai rangé le salon : l'action « tu es rentré » s'accomplit *avant* la principale « j'ai rangé le salon » elle est donc **antérieure**.

Les autres propositions subordonnées circonstancielles de temps

Il existe deux autres moyens de produire des subordonnées circonstancielles de temps : les propositions participiales et les propositions juxtaposées utilisant *à peine... , (que)...*

La proposition participiale comporte un participe présent ou passé, un GN qui lui sert de « sujet » et elle est détachée par une virgule (ou parfois un tiret) : Mon travail fini, j'ai joué à la console. SA sœur n'arrêtant pas de crier, il n'arrivait pas à se concentrer.

La tournure à peine... ,(que)... : À peine était-il arrivé, (qu')il râlait déjà. Le mot *que* ici marqué entre parenthèses peut être exprimé ou non. L'ordre sujet-verbe est inversé après l'expression *à peine*.

Quelques astuces d'écriture

On peut rédiger une proposition circonstancielle de temps en partant d'un complément circonstanciel. Il suffit souvent de transformer un nom en verbe : *Depuis le début des travaux...* → *Depuis que les travaux ont débuté..* ; *Après la récolte du blé...* → *Après que le blé a été récolté...* ; *Avant l'arrivée du train* → *Avant que le train arrive...* Cette transformation peut aussi se faire dans l'autre sens. Parfois, il est nécessaire de prendre un synonyme : *Depuis que les vacances sont terminées* → *Depuis la fin des vacances*. Parfois aussi, on peut changer la conjonction ou la préposition : *Quand il est arrivé* → *A son arrivée*.